

Annonce de recrutement ref. tsema-131224

Fonction : Travailleur.euse social.e au sein des équipes mobiles d'aide/maraude de nuit (H/F)
Nb. postes : 1

Le groupement

30 ans de lutte sur le terrain contre l'exclusion

Le Samusocial de Paris est un acteur central de la lutte contre l'exclusion. Aller vers, accueillir, soigner et héberger les personnes et les familles en grande précarité sont au cœur de ses missions depuis trente ans. Organisé en Groupement d'Intérêt Public, il fédère les énergies d'équipes de professionnel.les et de partenaires publics et privés, autour de valeurs communes : l'égalité entre tous les individus, la solidarité collective pour venir en aide à toute personne en situation d'exclusion, la dignité pour toutes et tous.

L'environnement

Les équipes mobiles d'aide (EMA) sont des équipes pluridisciplinaires composées d'un chauffeur accompagnant social, d'un travailleur social et d'un infirmier diplômé d'État. Elles se répartissent dans 6 à 8 camions qui sillonnent, chaque nuit, de 20h à 5h15, les rues de Paris. Elles vont à la rencontre, des personnes sans abri en situation d'urgence sociale et/ou sanitaire afin d'entrer en contact, d'écouter et d'évaluer la situation de la personne, de l'orienter vers les solutions/dispositifs adaptés.

Les EMA interviennent sur signalement d'autres acteurs parisiens de la veille sociale (le 115 de Paris, la coordination des maraudes, les centres d'hébergement...) mais également dans le cadre de maraudes, permettant ainsi de rencontrer des personnes qui ne se font connaître d'aucun dispositif.

Les Équipes Mobiles d'Aide-EMA (Maraudes de nuit) font partie de la direction des Équipes Mobiles du Samusocial de Paris (SSP), également composée de :

- L'équipe mobile d'évaluation et d'orientation sanitaire, maraude de jour composée d'infirmiers qui interviennent en rue mais également auprès des opérateurs du secteur AHI (accueil de jour, centres d'hébergement) sur le volet sanitaire ;
- La Mission Interface dont l'objectif de favoriser l'accès au logement ou aux structures médico-sociales des personnes vieillissantes ou en situation de handicap, en rue ou hébergées dans des structures ;
- La plateforme parisienne d'accompagnement social à l'hôtel qui a pour mission d'accompagner les ménages hébergés à l'hôtel dans une perspective de sortie vers le logement et l'emploi.

La mission

Sous l'autorité hiérarchique du Responsable des EMA, vous faites partie d'une des équipes mobiles (maraude) et contribuez à la mission d'aide aux personnes sans abri.

Dans le cadre de votre mission, vous êtes tenu(e) au respect du secret professionnel et de la Charte du GIP Samusocial de Paris.

En tant qu'agent public, vous êtes notamment soumis aux obligations de réserve, neutralité et laïcité.

Le poste

Plus spécifiquement, vous êtes en charge de la réalisation des activités suivantes :

1. Mission "d'aller vers" :

- Aller à la rencontre des personnes sans-abri dans le cadre des maraudes, des signalements et des veilles et, ce, afin de créer du lien, écouter et évaluer les situations des personnes rencontrées, proposer une prise en charge adaptée aux besoins (en collaboration avec l'ensemble de l'équipe), favoriser l'adhésion des personnes rencontrées aux prises en charge proposées et informer les personnes rencontrées sur leurs droits et sur le dispositif sanitaire parisien
- Procéder à l'évaluation des situations sociales des personnes, afin de proposer une orientation et une prise en charge adaptée aux problématiques rencontrées dans une démarche de création de lien
- En lien avec vos collègues sur le terrain et la coordination, gérer les situations difficiles (gestion des priorités,

refus de prise en charge, mesure d'éloignement, personnes agressives, etc.).

2. Tâches transverses :

- Participer aux briefings de début de soirée, ainsi qu'à toute autre réunion et/ou formation en lien avec votre fonction
- Informer les coordinateurs des situations rencontrées pendant votre prise de poste
- Renseigner les documents supports à la mission et les outils de reporting.

L'expérience

Expérience requise pour le profil

Vous avez une expérience dans le secteur de l'exclusion sociale.

Les compétences

Compétences / Savoir-faire / Savoir-être

Vous connaissez la population des personnes sans-abri (sa typologie, ses principales difficultés et leurs répercussions).

Vous savez évaluer la situation sociale de la personne.

Vous disposez d'un bon relationnel, et avez le goût du travail en équipe.

Vous connaissez et acceptez vos limites et celles de la personne rencontrée.

Le contrat

En tant que Groupement d'Intérêt Public (GIP), nous pouvons proposer les types de contrats suivants :

- Un CDD de 10 mois (avec possibilité de CDI à l'issue du CDD pour un contractuel).
- Une mise à disposition ou un détachement pourra être organisé pour un fonctionnaire.

Statut du poste : Assimilé cadre

Temps de travail et horaires : 32.5 h hebdomadaires en moyenne, de nuit. Roulement du lundi au dimanche de 20h à 5h, avec 1 week-end sur 2 travaillé.

Votre rémunération brute mensuelle sera à partir de 2151.80 € selon votre profil et vos compétences. À cela, s'ajoutent les majorations d'horaires de nuit, dimanches, jours fériés, la prime dite "Ségur" de 241 brut par mois, une indemnité spécifique d'activité de 150 € et de fonction de 30 €.

Vous bénéficieriez également :

- d'avantages en nature pour vos repas,
- d'une mutuelle intéressante,
- d'une prise en charge de votre titre de transport à hauteur de 75%,
- des prestations des œuvres sociales dès votre arrivée.

Votre lieu d'activité sera le site de Berlier (15 rue Jean-Baptiste Berlier 75013 PARIS).

Vous aurez des déplacements quotidiens dans Paris et sa petite couronne.

Le processus de recrutement comprend deux entretiens :

- Un entretien métier qui a pour objectif d'évaluer votre intérêt pour le poste et vos compétences et une nuit d'observation de l'exercice.
- Un entretien RH qui a pour objectif de vous présenter le statut d'agent public, d'échanger sur votre parcours de formation et vos expériences professionnelles et enfin pour recueillir vos préférences salariales.